

la gazette de la Sensée

N° 20
DECEMBRE 2010



Or bleu. L'eau potable est un métal précieux, dans le Pas-de-Calais aussi où le conseil général a engagé en 2007 la réalisation d'un schéma directeur de la ressource, de la production et de la distribution de cette eau potable. Cette étude s'intègre dans une politique volontariste de préservation, de rationalisation, de sécurisation et de renforcement des systèmes d'alimentation en eau des 895 communes du département. Elle permettra de disposer d'une vision globale de la situation actuelle et future de l'alimentation en eau dans le département et servira d'outil d'analyse, de réflexion et de décision. Elle a été construite en trois phases : état des lieux et prise de connaissance du patrimoine ; diagnostic des systèmes d'alimentation en situation actuelle et en projection à court terme ; orientations et propositions sur une vision à dix ans. La démarche s'est voulue très participative afin de conduire à un document validé par les acteurs de l'eau potable qui sont essentiellement des structures communales en charge de cette compétence.

Les stratégies proposées par le schéma visent à améliorer la protection des ressources, à fédérer les ressources en eau au niveau départemental, à améliorer le rendement et pérenniser le patrimoine, à améliorer la sécurisation des systèmes.

Pour chaque unité de distribution, le schéma directeur propose des actions en adéquation avec les besoins actuels et futurs répondant aux différentes stratégies.

Un bilan besoins-ressources a été réalisé par zone afin de proposer, le cas échéant, des interconnexions avec des unités proches ayant des disponibilités. Des interconnexions de sécurisation sont également proposées et un programme important de renouvellement s'avère nécessaire pour remettre à niveau des réseaux anciens. Cette étude a permis de mettre en évidence les difficultés d'alimentation en eau potable de plusieurs collectivités et d'apporter des propositions d'amélioration. Amélioration sur laquelle travaillent dans le bassin-versant de la Sensée, le Siabe et Noréade, en faisant adhérer des collectivités pour avoir une eau potable de qualité.

LA GAZETTE DE LA SENSÉE - N° 20 - DECEMBRE 2010



Institution interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée



Quand la *Sensée aval* retrouvera son débit !

Une « belle aventure » qui touche à sa fin... Si l'étude hydraulique globale sur le bassin-versant de la Sensée s'achève - après sept années de mesures, de levés, de relevés, et un coût de 800 000 euros - avec une dernière réunion du comité de pilotage en janvier 2011 ; ce n'est qu'un début pour les collectivités compétentes qui auront à réaliser les travaux envisagés, qui débattront « de l'organisation de la maîtrise d'ouvrage » souligne Charles Beauchamp, président de l'Institution, la structure porteuse du Sage de la Sensée. « Et il y aura beaucoup de travaux à réaliser dans ce territoire. »

Travaux dont les membres de la Cle auront une idée plus précise lors d'une réunion exceptionnelle de leur commission avec présentation des conclusions de l'étude par Hydratec. Pour limiter l'impact des inondations par exemple, Hydratec préconise la réalisation de bassins d'orage pour tamponner les eaux pluviales urbaines, l'automatisation de certains barrages... Et pour améliorer la qualité des milieux, à côté d'aménagements traditionnels comme la mise en place de bandes enherbées ou les replantations, figurent des « choses plus particulières » comme la possibilité de « reméandrer » le cours de certaines rivières sur cinq cents

mètres ou plus... dans un premier temps sur un site pilote qui pourrait être l'Agache. La « méandrisation » est un phénomène naturel nécessaire au bon fonctionnement écologique des fleuves et rivières, qui devrait être préservé ou restauré pour répondre aux objectifs de bonne gestion de l'eau et de bon état écologique du bassin-versant. L'Institution interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée attend également avec impatience les modalités de réalimentation de la Sensée aval. Le jour où la rivière retrouvera son débit sera « un aboutissement très concret de tous nos efforts ». Quels sont les rapports entre



Une étude qui va offrir une connaissance approfondie du « portrait hydraulique » du bassin-versant de la Sensée.

les cours d'eau et les étangs ? Entre les étangs et la nappe ? Des questions que les élus se posent depuis des décennies... L'étude hydraulique apportera de l'eau au moulin des réponses.

Comme il y a plus de 1000 ans ?

Un délestage 3 à 4 fois par siècle, imitant les conditions hydrauliques d'avant le 10^e siècle ! L'étude du délestage des eaux de la Scarpe - canalisée, perchée, et créée artificiellement - vers la Sensée en période de crue est observée avec « prudence » par l'Institution. « Nous ne sommes pas indifférents à la notion de solidarité face aux problèmes d'inondations, mais il ne s'agit pas d'inonder le territoire de la Sensée pour protéger d'autres secteurs » explique Charles Beauchamp. L'étude de faisabilité a cerné 5 sites possibles de délestage, notamment autour des siphons de Biache-Saint-Vaast, Vitry-en-Artois. Tout cela sera présenté officiellement en janvier 2011 à Courchelettes. Et les élus ne manqueront pas de « placer » la remarque d'un membre de la Cle : « Comme il n'y a plus de navigation sur la Scarpe supérieure, on pourrait tout simplement baisser son niveau ? »

Scarpe amont, envers et contre Sensée ?

« Un dossier inquiétant pour notre territoire » clament les élus de l'Institution, qui ne comprennent pas l'arrêté interpréfectoral fixant le périmètre du Sage Scarpe amont (malgré les avis défavorables des conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais et du comité de bassin Artois Picardie) en y incluant des communes du Sage de la Sensée (Plouvain, Biache, Vitry). Ch. Beauchamp a réclamé « des explications publiques », et invité la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) « sur le terrain ». L'Institution est favorable au Sage Scarpe amont mais n'entend pas le voir se développer au détriment d'un Sage voisin... « avec peut-être des prélèvements nouveaux d'eau potable » s'interroge Martial Stienne, élu de l'Institution.

Et le canal Seine-Nord ?

« Le projet prend du retard... » répète Julien Olivier, secrétaire de l'Institution. Le dialogue compétitif entre les deux candidats retenus dans le cadre de l'avis d'appel public à la concurrence, n'a pas encore été lancé ! Il faut l'attendre pour avoir des échéances, des études. L'Institution espère qu'elle pourra collaborer intelligemment avec le titulaire du marché comme elle l'a fait avec la Mission Seine-Nord.

L'eau potable, des tuyaux aux robinets

Photo © Morane



L'eau est sans conteste l'aliment le plus contrôlé en France... De la plus petite source au plus gros captage.

« L'eau du robinet est l'aliment le plus contrôlé en France », rappelait récemment lors d'une réunion de la Commission locale de l'eau (Cle) du Sage de la Sensée à Hamblain-les-Prés, un technicien de Noréade, la régie du SIDEN-SIAN (Syndicat intercommunal des eaux du Nord et Syndicat intercommunal d'assainissement du Nord). L'eau potable doit en effet répondre à une soixantaine de paramètres de qualité fixés par les normes européennes. Les contrôles sont effectués par les Agences régionales de santé. Noréade veille à cette sécurisation en adaptant constamment ses équipements aux évolutions réglementaires. Avant de parvenir dans les foyers, l'eau est stockée dans des réservoirs enterrés ou semi-enterrés (citernes) ou sur tour (châteaux d'eau).

Interconnexion et sécurisation de l'alimentation en eau potable concernent actuellement directement une partie du bassin-versant de la Sensée où Noréade a entrepris de « solutionner plusieurs problématiques » : captages non protégés (Épinoy, Buissy, Rencourt-lès-Cagnicourt, Quéant, Noreuil, Biache-Saint-Vaast...), et arrivée du canal Seine-Nord « avec ses 10 000 mètres cubes par jour qui vont percoler vers la nappe phréatique et venir jouer sur la qualité de l'eau » a souligné lors de cette Cle, Paul Caulier, hydrogéologue. Une « interconnexion pour secourir Marquion et Sauchy-Lestrée est nécessaire ». Noréade assure donc la maîtrise d'ouvrage du raccordement au champ captant d'Arleux, de toutes les communes où les captages prêtent à critique.

Potable: adjectif emprunté au latin *potabilis* « qui peut être bu », dérivé du latin classique *potare* « boire ». S'il fut surtout employé par les alchimistes jusqu'au XVII^e siècle - l'or potable - cet adjectif colle désormais à la peau de l'eau. Parce que l'eau reste un aliment essentiel pour l'être humain, elle doit être irréprochable. Et elle l'est. Des accidents de parcours - comme la bactérie relevée après un prélèvement à Lécuse en octobre dernier - avec interdiction de consommer et distribution de bouteilles d'eau minérale, peuvent certes se produire rendant les robinets muets mais les mesures de restriction s'inscrivent surtout dans la prévention des risques sanitaires.

Pour une mise en service mi-2011, 31 kilomètres de canalisations seront posés entre Arleux et Fontaine-lès-Croisilles, Noreuil. Trois « lots » et trois entreprises pour creuser et poser les « tuyaux » : 9 km le long du canal du Nord entre Arleux et Marquion, 11 km entre Marquion et Quéant avec un « surpriseur » au niveau de Baralle, et 11 km de Quéant à Fontaine-lès-Croisilles. Le SIDEN est né en 1950 sous l'impulsion du conseil général du Nord ; le SIAN a vu le jour en 1970 pour le volet assainissement ; les deux syndicats se mariant en 2008 sous le régime d'établissement public à caractère industriel et commercial. Le SIDEN-SIAN regroupe à ce jour près de 670 communes, syndicats intercommunaux ou EPCI du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Une étude au long cours

Des kilomètres de haies pour retenir les eaux

Placée de par sa situation en amont de plusieurs bassins (Sensée, Ancre-Somme, Escaut, Haute-Somme, Hirondelle-Escaut et Cojeul-Sensée) le territoire de la communauté de communes de la région de Bapaume n'est certes pas le plus touché par les problèmes d'érosion et d'inondation. Il joue cependant un rôle préventif essentiel pour limiter les dégâts en aval, ce que reconnaissent bien volontiers Daniel Tabary, maire de Frémicourt, délégué de la CCRB au Sage de la Sensée et Audrey Mayer, ingénieur responsable aménagement, environnement et santé à la CCRB pour qui « c'est une question de solidarité intercommunale ».

« Sur notre territoire, après la première guerre mondiale, on a rebouché en même temps que les trous d'obus une bonne partie du réseau hydraulique constitué de petits cours d'eau, dont la Sensée, et le travail a été terminé plus tard dans le cadre du remembrement » rappellent-ils pour expliquer qu'ici point besoin de gros et onéreux travaux, mais plutôt d'aménagements simples à mettre en œuvre. Après étude, la plantation de haies avec des essences régionales et en biais de talweg, a été retenue « car les haies sont très efficaces pour ralentir les eaux de ruissellement en évitant le ravinement et, on n'y pense pas toujours, pour retenir grâce à leur système racinaire, les nitrates et produits phytosanitaires » précise Audrey Mayer. Un objectif théorique de 111 kilomètres de haies a été défini en cinq ans. Pour cette opération, la CCRB a surtout un rôle d'animation et de coordination. Ses responsables ont rencontré chez les agriculteurs locaux, notamment au sein du Setab (Syndicat d'études techniques agricoles de la région de Bapaume) une volonté d'agir pour lutter contre ces phénomènes d'érosion dont ils sont à vrai dire les premières victimes. D'autant plus que, au regard de la Pac (politique agricole commune), les haies, en leur qualité de SET (surfaces éléments topographiques) peuvent remplacer les bandes tampons (non cultivées) à raison de 100 mètres de haies pour 1 ha de bande. Aujourd'hui, alors que l'objectif théorique est fixé à cinq ans, dix-huit kilomètres de haies ont été plantés (dont une douzaine pour la Sensée) sur la base du volontariat puisque ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui sont maîtres d'ouvrage à travers le Setab et les AFR (association foncière de remembrement).



Les coulées de boue et un Sage de la Sensée qui veut écrire : "plus jamais ça !".

Première partie de l'étude hydraulique globale dans le cadre du Sage de la Sensée, « la proposition d'une action pilote sur l'amont du bassin-versant pour la lutte contre l'érosion des sols et les ruissellements » a été établie avec clarté par le cabinet d'études Hydratec; elle a convaincu les membres de la Commission locale de l'eau, et deux établissements publics de coopération intercommunale ont suivi le mouvement pour avancer vers des actions concrètes. Très concernée depuis les coulées de boue de Saint-Léger, la communauté de communes du Sud-Arrageois a été rejointe par la communauté de communes de la Région de Bapaume, son président – Jean-Paul Delevoye – ayant été convaincu lors d'une rencontre avec Charles Beauchamp du bien-fondé de l'opération.



Le violent orage ayant provoqué le 11 mai 2000 des coulées de boue et un afflux d'eau jusqu'à 1,50 m dans les rues de Saint-Léger ont amené la communauté de communes du Sud-Arrageois, présidée par Gérard Dué, à établir un plan de lutte contre l'érosion. Il a fallu d'abord déclencher l'étude de faisabilité en cours, validée par le Sage de la Sensée et financée par l'Agence de l'Eau, sur un territoire de quinze kilomètres carrés autour d'Ervillers et les communes limitrophes dont évidemment Saint-Léger.

« C'est un secteur de la communauté de communes qui connaît chaque année plusieurs épisodes orageux avec des coulées de boue, surtout le centre de Saint-Léger, près de la mairie et de l'église » explique Alain Trédez, chargé de mission Agenda 21, photos à l'appui. Sur cette commune où la Sensée est capable d'absorber un flux de 10 mètres cubes par seconde, en 2000 ce sont 800 000 mètres cubes qu'il aurait

fallu contenir en trois ou quatre heures, soit six à sept fois plus. L'événement a marqué les esprits et fait prendre conscience de la nécessité de stopper l'eau et la boue en amont.

Pour l'étude en question, la somme de travail a été sous-évaluée compte tenu surtout de la difficulté à retrouver chacun des quelque cinquante propriétaires et exploitants (jusqu'à l'île Maurice pour l'un d'eux) et de la nécessité de les rencontrer plusieurs fois... Cela étant, le dossier est tout de même pas mal avancé puisque selon A. Trédez, un tiers des préconisations des géographes, topographes et autres spécialistes ont été acceptées. Il est vrai qu'une grande photo aérienne du secteur réalisée en juin, après l'orage de 2000, a permis de visualiser directement les coulées de boue et a beaucoup aidé à déterminer les implantations futures des haies, bandes enherbées et fossés de rétention. Freiner le ruissellement, limiter l'écoulement, contenir les flots et assurer la décantation, telle

est donc la mission de cette méthode douce de lutte contre l'érosion pour laquelle la communauté de communes Sud Arrageois est maître d'ouvrage, dans le cadre de sa compétence environnement/aménagement du territoire. Le comité de suivi (Agence de l'eau, Conseil régional Nord - Pas-de-Calais, communauté de communes et mairies) insiste par ailleurs pour que soient confortées les prairies entourées de haies notamment sur le plateau d'Ervillers. Ces différents dispositifs, préférés et de loin à la réalisation de trois bassins de rétention comme le préconisait une première étude générale, présentent aussi l'avantage de recharger la nappe phréatique, d'assurer le reverdissement du paysage et le développement de la biodiversité.

Les premières réalisations concrètes devraient apparaître sur le territoire d'ici deux ans estime le chargé de mission Agenda 21 qui insiste sur le bon accueil réservé sur le terrain au cabinet Dervaux, chargé de l'étude.



La foire ouvre à nouveau Lécluse au flot du cresson

Ils n'étaient pas fous ces Romains ! Ils consommaient en effet de grandes quantités de cresson de fontaine... pour ses qualités alimentaires mais aussi parce qu'il avait soi-disant le pouvoir de prévenir la calvitie et de stimuler l'activité de l'esprit. Un esprit très actif est celui de la municipalité de Lécluse qui a redonné vie à la Foire au cresson. Une manifestation lancée en 1967 qui connut un beau développement avant de s'éteindre au début des années 80. Mais la Foire au cresson du quatrième dimanche d'avril était restée gravée dans toutes les mémoires léclusiennes. Ou presque...

« Un habitant sur deux nous réclamait cette fête quand nous avons été élus en 2008 » expliquent Isabelle Lepoivre, maire et Henri Leclercq, adjoint à l'urbanisme et ancien « cressonnier ». Redonner vie à la foire : un pari fou qui ne faisait pas l'unanimité mais sur lequel se sont sérieusement penchés les élus et le comité des fêtes reconstitué. Une petite année fut nécessaire pour mettre au point une Foire au cresson en 2009. Et le week-end des 24 et 25 avril fut une réussite complète, avec un bal, l'élection de la Reine du cresson, un défilé « country », des baptêmes en hélicoptère et bien sûr la soupe au cresson. Avec cresson fourni par un producteur de Blaringhem... Car Lécluse a perdu « la main verte » depuis belle lurette. « Il y avait au milieu du 20^e siècle plus de deux cents cressonnières chez nous », raconte Isabelle Lepoivre. Cette activité nourrissait de nombreuses familles, le cresson de Lécluse était très prisé sur le marché de Douai ». Mais la suppression de la Petite Sensée (une rivière suspendue créée par l'Homme) en 1963 et son détournement dans la Marche Navire furent une catastrophe pour les « cressonniers ». Cela



Il n'y a plus de « cressonniers » à Lécluse, mais il reste un fort attachement à cette plante.

provoqua l'assèchement des bassins qui étaient alimentés par ce cours d'eau. « On tenta d'installer des pompes qui prenaient de l'eau dans le marais mais c'était un gouffre financier » se souvient Henri Leclercq. L'heure de la fin de botte avait sonné... Cette culture traditionnelle disparut à la fin des années 60 et c'est la foire qui entretint « la flamme du cresson ». Bien ranimée en 2009. « Et nous remettons le couvert en 2011, les samedi 23 et dimanche 24 avril » sourit Isabelle Lepoivre. Un week-end pascal qui verra Lécluse s'ouvrir à de multiples animations : spectacle de magie, élection de la

Reine, bal, défilé sur le thème du carnaval, brocante, marché aux fleurs, vélos fleuris, géants, produits du terroir ! Et la soupe au cresson évidemment. « Pommes de terre, oignons, cresson » commente Henri Leclercq, intarissable sur une plante qu'il connaît sur le bout des doigts... Ces doigts qui ont passé des heures et des heures à semer, cueillir, « élire les bottes » puis les lier avec des « lattes » ! S'il y a de la nostalgie dans ces propos et un peu de colère à l'égard de ceux qui ont « supprimé » la Petite Sensée, il y a aussi un véritable espoir : celui de voir la Foire au cresson retrouver sa belle verdure d'antan.

Damien et la « Petite Sensée »

Poète, auteur, parolier, originaire de Bugnicourt, Damien Koska a publié en octobre « Le Chti Pays », un recueil de poésie qu'il qualifie de « photographique » et qui est une belle déclaration d'amour à sa région. Un ouvrage original où il n'oublie pas « sa » chère vallée de la Sensée avec six quatrains consacrés à « La petite Sensée » :

« La petite Sensée
Traverse mon pays
Du Nord au Pas-de-Calais
Escarpée et fleurie

Elle découpe les villages
Délimite les jardins
Dessine les paysages
Et sépare les voisins

La petite Sensée
Traverse mon pays
De plaines en vallées
Grâce au canal qui la nourrit

Tantôt en plein champ
Ou au cœur des villages
Elle emmène dans son
courant
Les traces de son passage

La petite Sensée
Traverse mon pays
Et se laisse enjamber
Par les gens qui l'oublent

Les pêcheurs et
promeneurs sont ravis
De retrouver le ruisseau
escarpé
Qui traverse mon pays
Près du canal de la Sensée.

<http://damien.koska.over-blog.com>

Un sous-marin insensé !

© Photo Pascal de Figuerredo



L'axolotl est un animal qui passe toute sa vie à l'état larvaire et ne devient jamais adulte... L'Axolotl est aussi un « musée itinérant » mis en scène par l'association Transport Culturel Fluvial qui part régulièrement à la rencontre des écoliers à bord d'une péniche déguisée en sous-marin ! L'Axolotl a fait escale en octobre à Biache-Saint-Vaast et Vitry-en-Artois dans le cadre de la saison culturelle d'Osartis. À bord de ce bathyscaphe des années 1960 reconstitué, un guide raconte avec humour l'épopée extraordinaire de deux scientifiques missionnés par l'État pour une étude sur les ressources énergétiques sous-marines.

Brève Sensée

École de la Sensée à Estrun

À Estrun, commune qui connaît un développement démographique significatif, une toute nouvelle école (quatre classes) a été construite ; l'inauguration s'est déroulée en juin dernier. Estrun n'a pas oublié sa position stratégique et a donné à son établissement scolaire le joli nom d'école de la Sensée. On aimerait voir fleurir dans la vallée d'autres inaugurations et baptêmes ! Écoles de l'Agache, de la Trinquise, du Cojeul, de la Navillé Tortue...

Toutes les réactions,
informations
sont les bienvenues !

Contactez Fabrice Thiébaud

> tél. 03 27 98 20 60

> fax 03 27 97 06 67

> courriel

institution5962sensee@cg59.fr

<http://www.sage-sensee.fr>

La gazette de la Sensée

est réalisée par Les Échos du Pas-de-Calais pour le compte de l'Institution inter-départementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée présidée par Charles Beauchamp.

Avec l'aide du Conseil régional Nord - Pas-de-Calais et de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Directeur de publication : Charles Beauchamp

Rédaction et coordination : Fabrice Thiébaud, Ch. Defrance et B. Queste.

Photos : F. Thiébaud, Morane

Maquette : Magali Crombez

Impression : L'Artésienne, Liévin 42.000 ex. ISSN en cours